

Avis d'attribution de marché

Section I : Identification de l'organisme qui passe le marché

M. Raphaël BERNARDIN, Maire,

Parc Georges Spénale,

81370 Saint-Sulpice-La-Pointe

Tél 05 63 40 22 00 - Fax 05 63 40 23 30 – Courriel : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

Type de pouvoir adjudicateur : Commune / Collectivité territoriale

Section II : Objet du marché

Le présent marché a pour objet : Service d'assurances pour la Commune de Saint Sulpice La Pointe

Numéro de référence : 2019-FCS-03

Codes CPV principaux :

Classification CPV : Objet principal : 66513000-9

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité et assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Type de marché : fournitures courantes et services.

Le marché est alloti.

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes

Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité et assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Aucune variante émanant de la part d'un candidat n'est autorisée.

Aucune variante exigée à l'initiative du pouvoir adjudicateur n'est prévue.

Prestations supplémentaires éventuelles :

Lot n°2 : Assurances des responsabilités et risques annexes

Prestation supplémentaire éventuelle 1 : Tous risques environnementaux

Lot n°3 : Assurances des véhicules à moteur et risques annexes

Prestation supplémentaire éventuelle 1 : Auto collaborateurs

Prestation supplémentaire éventuelle 2 : Bris de machines

Section III : Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous critères énoncés ci-dessous :

Pour les lots N°1 à 4 :

Critères	Pondération
1- Valeur technique	55
2- Prix	45

1 -Valeur technique de l'offre (notée sur 25 points)

2 -Prix (notés sur 25 points)

Valeur technique de l'offre

Lot 1 : Assurance des dommages aux biens et risques annexes

Points analysés
Biens assurés (5)
Evénements garantis) (5)
Montant des garanties (5)
Méthode d'indemnisation (5)
Franchise (5)

Lot 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes

Points analysés
Structure du contrat (5)
Etendue des garanties (10)
Montant des garanties (5)
Franchise (5)

Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et risques annexes

Points analysés
Véhicules assurés (5)
Garanties accordées (5)
Garanties annexes (5)
Gestion du contrat (5)
Franchise (5)

Lot 4 : Assurance de la protection juridique et de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Points analysés
Etendue des garanties (10)
Montant des garanties (10)
Seuil d'intervention (5)

Section IV : Procédure

La consultation est effectuée sous forme d'un marché à procédure adaptée, soumis aux dispositions des articles R. 2113-3 à R. 2113-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 à R. 2123-6, R. 2131-12 à R. 2131-13 du Code de la Commande Publique.

Section V : Attribution du marché

Marché n°: 2019-FCS-03

Date de conclusion du marché :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

Lot 1 : 3

Lot 2 : 2

Lot 3 : 3

Lot 4 : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques :

Lot 1 : oui

Lot 2 : non

Noms et adresses des titulaires et informations sur le montant des marchés (hors TVA) :

Lot 1 :

Assurances PILLIOT / VHV

Rue de WITTERNESSE

BP 40 002

62921 AIRE SUR LA LYS CEDEX

Lots 2, 3 et 4 :

SMACL ASSURANCES

141 AV SALVADOR ALLENDE

79 031 NIORT

Lot 3 assorti de deux PSE (mission auto collaborateur et bris de machines).

Montant des marchés par lot :

Lot 2	Offre de base	4411,42 € TTC
Lot 3	Offre de base assorti de deux PSE (mission auto collaborateurs et bris de machines)	8989,04 € TTC
Lot 4	Offre de base	2784,46 € TTC

Durée du contrat : 1er juillet 2019 et expirera au 31 décembre 2022.

Section VI: Renseignements complémentaires

Le dossier de marché est consultable à l'Hôtel de ville de Saint-Sulpice-la-Pointe, Parc Georges Spénale, aux jours et horaires d'ouverture : Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mardi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Mercredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 18h / Jeudi : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h / Vendredi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h

Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulouse

Date d'envoi du présent avis : 16/12/2019